

Distinction Palace : de nouveaux renouvellements !

ARTICLE

Réunie par Atout France à la fin de l’année 2025, la commission Palace a auditionné plusieurs établissements candidats au renouvellement de leur distinction.



Sur sa recommandation, Serge Papin, ministre chargé du Tourisme, a attribué la **distinction Palace aux six établissements suivants** :

- Les Sources de Caudalie
- Les Prés d'Eugénie
- Cheval Blanc Saint-Barth
- Mandarin Oriental Lutetia Paris
- Shangri-La Paris
- Airelles Courchevel

Atout France adresse ses plus chaleureuses félicitations aux établissements distingués ainsi qu'à l'ensemble de leurs équipes.

> Début juin, Atout France réunira l'ensemble des établissements lors d'une conférence de presse à Paris pour dévoiler la liste complète de la **« Collection Palace 2026 »**.
>
> Elle intégrera les établissements dont la distinction est renouvelée, mais également ceux qui rejoindront le cercle très fermé des **Palaces de France** et contribueront à faire **rayonner l'excellence de l'hospitalité française.**